

Règlement ministériel du 12 juillet 2023 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR324 et le CR343 entre Wilwerwiltz et Hosingen à l'occasion d'une manifestation

Le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Considérant qu'à l'occasion de la manifestation « Rallye de Luxembourg », il y a lieu de réglementer la circulation sur le CR324 et le CR343 entre Wilwerwiltz et Hosingen ;

Vu l'article 100 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Pendant le déroulement de la manifestation, l'accès aux voies publiques citées ci-dessous est interdit dans les deux sens aux conducteurs de véhicules et d'animaux :

- le CR324 entre Wilwerwiltz et Hosingen (CR324 PR4,50+020 - CR324 PR13,00+460) ;
- le CR343 entre Pintsch et Munshausen (CR343 PR0,00+010 - CR343 PR2,50+457).

Cette interdiction est indiquée par le signal C,2a.

Cette interdiction ne s'applique pas aux conducteurs de véhicules autorisés par l'organisateur de la manifestation à y participer, à l'accompagner ou à veiller au bon déroulement de la manifestation, pour autant que les besoins de celle-ci l'exigent et sous réserve que les conducteurs desdits véhicules tiennent compte en toute circonstance des exigences de la sécurité de la circulation routière.

Une déviation est mise en place.

Art. 2. Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

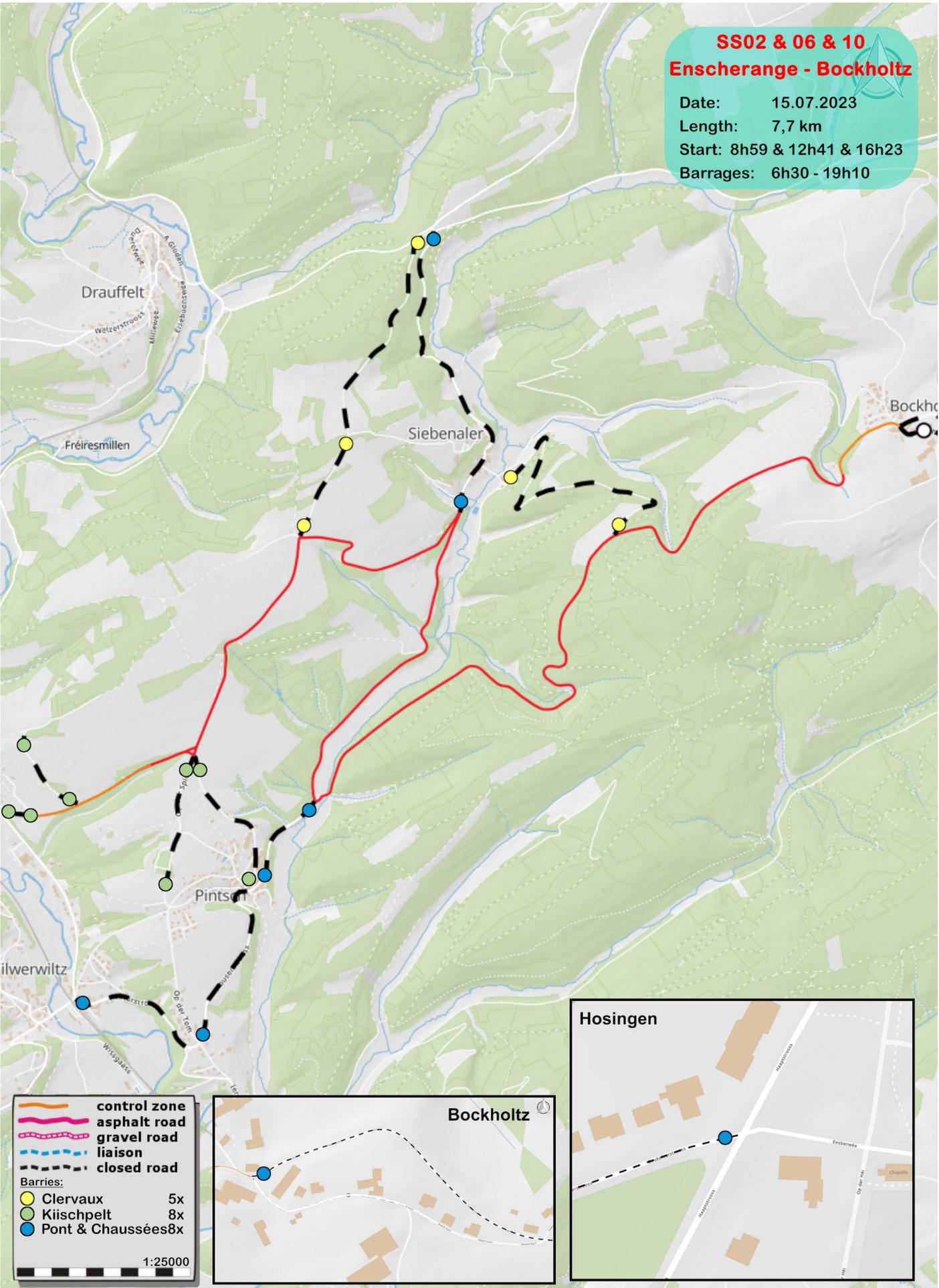
Art. 3. Le présent règlement prend effet le 15 juillet 2023 et reste en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation.

Luxembourg, le 12 juillet 2023
Le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

(s.) François Bausch

SS02 & 06 & 10
Enscherange - Bockholtz

Date: 15.07.2023
 Length: 7,7 km
 Start: 8h59 & 12h41 & 16h23
 Barrages: 6h30 - 19h10



control zone
asphalt road
gravel road
liaison
closed road

Barries:
 ● Clervaux 5x
 ● Kiischpelt 8x
 ● Pont & Chaussées 8x

1:25000

Bockholtz

Hosingen